



Infos ville
p4

Nouveaux commerçants
p20

Infos diverses
p22

GUINGAMP MAG #67



LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE GUINGAMP | avril 2025

www.villeguingamp.bzh



DOSSIER p12

Le budget **2025**

En images



Guingamp centre du monde (fête interculturelle valorisant le patrimoine culturel des habitants de tous horizons)



Le fleurissement de Printemps



Dans le cadre du festival PasSages, Tom Linton et Baptiste Girard du Collectif Os'o ont mené des ateliers EAC, avec une classe de 2^{de} du lycée Notre-Dame, du 24 au 27 mars. Ils ont pu travailler dans l'écrin de l'ancienne prison, à l'Inseac, ainsi qu'au théâtre. Les élèves ont ensuite assisté au Théâtre, au spectacle Caverne, la dernière création des OS'O.



Le 100 000^e visiteur à avoir franchis les portes du Centre d'Art GwinZegal était en fait une visiteuse, Emma Kerdraon, étudiante à Bruxelles



ÉDITO DU MAIRE
PENNAO-STUR

Philippe Le Goff

Guingamp avance, malgré les turbulences !

Dans un contexte mondial marqué par l'instabilité, entre une vacance politique nationale, un budget de l'État voté tardivement, des tensions militaires internationales et une guerre commerciale qui s'étend depuis les États-Unis, la ville de Guingamp reste fidèle à son cap. Face à ces défis qui nous impactent directement ou indirectement, nous faisons le choix du courage, de la lucidité et de la sagesse pour continuer à avancer ensemble.

Solidarité et engagement au cœur de nos politiques publiques

À Guingamp, nous avons la conviction que les politiques publiques doivent s'adresser à tous. Des plus jeunes aux plus âgés, des plus fragiles à ceux qui portent notre dynamisme collectif, nous travaillons chaque jour pour renforcer ce socle de solidarité qui fait la force de notre commune. Cette ambition est assumée et portée avec détermination, car c'est ainsi que nous construisons une ville où chacun trouve sa place.

Investir pour transformer et dynamiser Guingamp

Guingamp change, et ce changement est visible. De la place du Vally aux cheminements du Trieux, du quartier de la Madeleine à l'éco pâturage de Castel pic, du kiosque du jardin public au nouveau gymnase du collège Prévert... Nous investissons sans relâche pour rendre notre ville plus fonctionnelle, attractive et conviviale. Ces transformations ne sont pas le fruit du hasard : elles traduisent notre volonté d'inscrire Guingamp parmi les villes bretonnes les plus dynamiques. Les retours positifs que nous recevons sur cette évolution sont une source de satisfaction et d'encouragement.

Qu'il s'agisse de notre commerce local, de nos associations, de nos activités culturelles, de notre football ou encore de notre polarité étudiante, chaque acteur contribue au rayonnement quotidien de Guingamp. Ensemble, nous faisons vivre une ville animée, vivante et désirable.

Un budget ambitieux au service d'une vision partagée

Avec un budget municipal de 22,7 millions d'euros pour cette année, nous posons les jalons d'une transformation constante et partagée. Ce budget est le reflet d'une gestion rigoureuse et ambitieuse qui vise à répondre aux besoins immédiats tout en préparant l'avenir. À travers chaque projet, chaque investissement, nous affirmons notre engagement pour une politique locale efficace, rassembleuse et tournée vers demain.

Guingamp avance parce que nous avançons ensemble. Continuons à bâtir cette ville qui nous ressemble et qui nous rassemble.

Guingamp avance !

Le texte de l'édito en breton est disponible sur le site internet de la Ville.

GUINGAMP MAG #67 AVRIL 2025

p4 INFOS VILLE

- Urbanisme et patrimoine
- Sport
- Environnement et biodiversité
- Éducation

p12 DOSSIER

Le budget 2025

p20 NOUVEAUX COMMERÇANTS

p21 EXPRESSIONS

p22 INFOS DIVERSES

p24 AGENDA

☎ 02 96 40 64 40

✉ mairie@ville-guingamp.com

f /VilledeGuingamp

🐦 @Guingamp_fr

📷 @villedeGuingamp

📺 Ville de Guingamp

🕒 Horaires de la mairie : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Samedi de 8 h 30 à 12 h.

Urbanisme et patrimoine

Un projet de travaux pour votre habitation ? Contactez le service urbanisme de la mairie

Guingamp est reconnue pour son riche patrimoine historique et architectural. Le site patrimonial remarquable de Guingamp (SPR) applicable depuis novembre 2019 englobe plusieurs édifices et espaces qui témoignent de l'histoire locale. Ce classement en tant que site patrimonial remarquable vise à protéger et valoriser ce patrimoine exceptionnel, tout en favorisant son intégration dans la vie quotidienne des habitants et des visiteurs.

En tant que propriétaire d'un appartement ou d'une maison à Guingamp, comme partout en France, vous devez vous rapprocher de votre service urbanisme en cas de travaux extérieurs (même à l'identique) ou de changement de destination.

Le service urbanisme vous renseignera sur les démarches à réaliser (déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir,...) et sur la situation de votre bien (le zonage du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, dans le périmètre du Site Patrimonial Remarquable, en zone inondable,...) avec toutes les informations utiles relatives au règlement du SPR à communiquer aux entreprises que vous solliciterez pour l'élaboration de vos devis (type de menuiseries, type d'enduit, type de couverture,...).

C'est l'une des premières étapes dans le cadre d'un projet de travaux.

En effet, en fonction de certains secteurs et du type de bâtiment, certains matériaux (par exemple le PVC pour les menuiseries) ou certains travaux (pose de velux non encastrés dans le plan de toiture) sont interdits.

Il vous informera aussi, dans le cadre d'une extension, d'une construction neuve, des règles du PLUi relatives à l'implantation des constructions par rapport aux limites séparatives.

Vous pouvez réaliser le dépôt de votre dossier d'urbanisme par voie dématérialisée depuis notre site internet rubrique "Cadre de Vie", un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible.

Attention, la dématérialisation est obligatoire pour les demandes pour les personnes morales

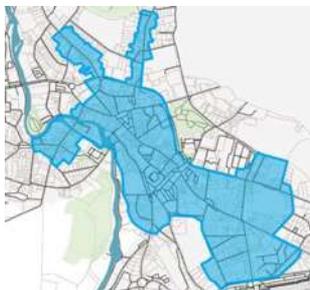
Votre dossier sera instruit par le service urbanisme de la ville et devra obtenir l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France si le projet est situé en SPR. Les délais d'instruction maximum sont de 2 mois pour une déclaration préalable et de 3 mois pour un permis de construire.

Réaliser des travaux dans un site patrimonial remarquable comme celui de Guingamp nécessite une attention particulière aux démarches administratives et aux réglementations en vigueur.

i Pour toute question ou assistance, n'hésitez pas à contacter le service urbanisme de la mairie de Guingamp, qui se fera un plaisir de vous accompagner dans votre projet.
02 96 40 64 51 / urba@ville-guingamp.com

Des aides pour la rénovation avec l'OPAH RU

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, portée par Guingamp Paimpol Agglomération est un grand projet qui a pour but de renforcer l'attractivité résidentielle et contribuer à la vitalité des centres-villes de Bégard, Callac, Guingamp et Paimpol.



À Guingamp, le périmètre de l'opération se situe dans le centre-ville de Guingamp. Il s'étend d'Est en Ouest des rues Thielmans et St Anne à la rue des Carmélites, et du nord au sud des abords de la gare à la rue de l'Yser. Ce projet est mis en œuvre dans le cadre d'une convention signée pour la période 2024-

2029 entre Guingamp-Paimpol Agglomération, l'État, l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (Anah) et les villes concernées.

Cette OPAH RU a pour objectifs de réinvestir les logements vacants, notamment ceux au-dessus des commerces, améliorer la performance énergétique des logements, adapter les logements à la perte d'autonomie.

> Des aides financières sont prévues

- **Pour les propriétaires occupants** : les subventions peuvent varier de 20 à 80 % du montant des travaux selon leur nature et sous condition de ressources.
- **Pour les propriétaires bailleurs** : les subventions peuvent varier de 25 à 55 % selon l'état du logement et peuvent également ouvrir droit à un abattement fiscal, en contrepartie d'un loyer maîtrisé durant plusieurs années.
- **Pour les copropriétés** : des aides aux syndicats de copropriétaires sont disponibles pour des projets de réhabilitation, de rénovation énergétique et des travaux en parties communes.

i L'équipe de l'OPAH RU se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. **Permanence en mairie de Guingamp tous les lundis de 14h à 17h.**

Bon à savoir ! Acheter à Guingamp, le PTZ : des conditions d'accès assouplies

Si vous souhaitez acheter un logement à Guingamp, vous êtes peut-être éligible au Prêt à Taux Zéro (PTZ).

Dans le but de continuer d'accompagner les primo-accédants, le dispositif a évolué avec des conditions d'accès assouplies à : l'acquisition d'un logement ancien situé en zone détendue (à condition de réaliser des travaux d'un certain montant permettant une amélioration de la performance énergétique), l'acquisition ou la construction d'un logement neuf (appartement ou maison), l'acquisition du logement social que vous habitez, la transformation d'un local existant en logement etc. Les seuils de revenus

pour éligibilité ont également été revalorisés : les plafonds ont significativement augmenté pour les deux premières tranches de revenus afin de rendre les prêts plus accessibles aux ménages, avec également une quatrième tranche de revenus (entre 37 000 et 49 000 euros par an) pour des ménages qui n'étaient jusqu'à alors pas éligibles... Il est donc recommandé de consulter votre banque pour vérifier votre éligibilité au PTZ en fonction de votre situation spécifique

Rendez-vous le dimanche 18 mai pour une déambulation insolite sur les berges du Trieux

Dans le cadre des dimanches de caractère initiés par le réseau des Petites Cités de Caractère de Bretagne, la Ville organise une déambulation insolite le dimanche 18 mai à partir de 14h30, sur les berges du Trieux.



Il s'agira, via cette promenade, de raconter une autre histoire de la ville et de ses habitants à travers les activités liées au fleuve : les lavoirs qui le bordaient, les moulins, les séchoirs à lin et autres constructions que l'on ne voit plus. Autant d'activités qui racontent aussi une histoire humaine, celle d'ouvrières et ouvriers, d'artisans, marchands.

Le quartier de Sainte Croix, né en partie de ces activités, fera l'objet d'un focus, entre sa rue principale aux belles maisons et celle des ouvriers et petites mains d'autrefois. Le Parc de l'abbaye de Sainte-Croix sera à cette occasion ouvert au public.

Nous vous attendons donc **dimanche 18 mai** pour cette première édition, parking Saint Sébastien à **14h30** (près du « Central Park »).

GRATUIT, sans réservation - Tout public - Durée : 2 heures
Une petite collation sera proposée à l'issue de la promenade

02 96 40 64 45 / assistante.culturelle@ville-guingamp.com

Recensement des maisons en pan de bois

À partir du mois d'avril, la Région Bretagne se propose d'animer une opération d'Inventaire des architectures en pan de bois de Guingamp. Intitulée *Le printemps du pan de bois*, cette opération s'inscrit dans une démarche participative.

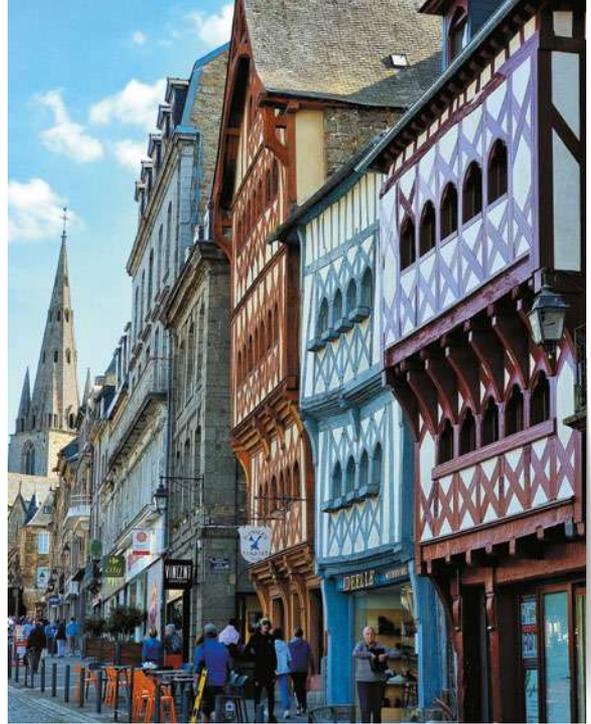
Les maisons en pan de bois font partie de l'identité et l'histoire de nos cœurs de villes. Elles attirent le regard des touristes. Ce bâti ancien témoigne aussi de techniques et savoir-faire médiévaux en termes de charpenterie.

À Guingamp, une « école » dite « guingampaise » se développe au Moyen-Âge : en effet, les charpentiers inventent une technique décorative qui essaimera dans tout le Trégor.

La composition des façades, leurs niveaux, leurs charpentes, leurs décors ont servi de modèle.

D'avril à juin, la région Bretagne entend procéder à l'inventaire des maisons en pan de bois de notre ville grâce à la participation des habitants, et en particulier des propriétaires et ou locataires de ces édifices.

L'objectif de ce recensement est d'enrichir la connaissance sur ces constructions en abondant des dossiers existants consultables sur le site de la Région : *patrimoine.bretagne.bzh*. Si des données existent déjà, la contribution des propriétaires viendra enrichir ces dernières et permettront de mieux explorer l'histoire de ces maisons. En quoi consiste cette contribution ?



Vous êtes invité-e à partager des photos anciennes ou cartes postales, des archives qui racontent la maison, de faire connaître des éléments remarquables non visibles de l'espace public, tels une cheminée, une sculpture, tout élément qui viendra documenter et enrichir l'inventaire de ces édifices patrimoniaux.

Pour ce faire, il suffit de se rendre sur cette application en ligne : *glad.bretagne.bzh* pour déposer ce partage.

Fanny GOSSELIN, chargée d'étude d'Inventaire à la Région Bretagne propose plusieurs rendez-vous pour échanger avec elle :

- Jeudi 15 mai (à la Médiathèque, 10h-17h)
- Jeudi 5 juin (à la Médiathèque, 10h-17h)

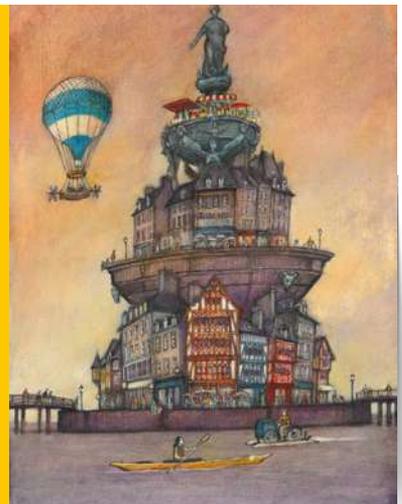
i Merci de confirmer votre présence au **02 96 40 64 45** ou **assistante.culturelle@ville-guingamp.com**

i Vous avez aimé la carte de vœux 2025 de la ville de Guingamp ?

Cette carte de vœux a été réalisée par Briac Queille, dessinateur guingampais, coauteur de plusieurs BD (disponibles à la Médiathèque de Guingamp). La commande de la ville n'était pas forcément simple : symboliser la ville de Guingamp et son dynamisme commercial.

Objectif atteint avec cette fontaine La Plomée réunissant commerces, bars, restaurants et marchés hebdomadaires !

Vous pouvez vous procurer ce dessin au format carte de vœux (15 x 21 cm) au prix de 2 € ou au format affiche (60 x 40 cm) au prix de 5 € auprès du service pôle culture et patrimoines en mairie.



> L'histoire de la ville racontée autrement par les aînés, c'est l'essence de l'opération **Mémoires de villes**

La ville de Guingamp s'engage dans cette opération, initiée par Les Petites Cités de Caractère de Bretagne et le réseau de radios associatives **CORLAB**.

De quoi s'agit-il ? La ville de Guingamp, la Résidence de Kersalic et une radio locale s'associent afin d'impliquer les résidents dans la vie locale. En allant à la rencontre de ces derniers, la parole leur est donnée et leurs souvenirs de la cité sollicités. Ce dispositif permet de sauvegarder leur mémoire des lieux, des événements, de la vie d'autrefois. Ce recueil se traduit par des enregistrements qui donneront lieu à une production radiophonique.

Cette mémoire vivante recueillie via les témoignages des aînés sera l'occasion de visiter une époque allant de l'entre deux guerres à nos jours et d'entendre les changements opérés, transformations techniques, économiques, agricoles, sociales, etc.

Une manière de préserver les liens intergénérationnels.

Sport

> **Futsal féminines UGSEL**

Du 19 au 21 mars, 12 équipes UGSEL, cadettes et juniors, ont fait le déplacement à Guingamp pour un tournoi organisé au parc de Kergoz par le Lycée Notre-Dame.



Elles sont venues de Strasbourg, Tourcoing, Mende, Angers, la Roche sur Yon, Saint Briec, Vannes, Pontivy et Guingamp. Superbe ambiance grâce aux élèves de terminale du Lycée Notre-Dame option

EPS en charge de l'organisation. L'équipe d'Angers a remporté ce tournoi, celle du Lycée Notre-Dame a décroché la 6^e place.

Infos ville | Keleier kêr

> L'ABC Guingamp aux portes de la finale : un défi à relever ensemble



Les équipes fanion de l'Abc Guingamp sont à un match d'une nouvelle finale !

Les équipes masculine et féminine du club joueront leur demi-finale de la coupe départementale le samedi 17 mai au gymnase Pierre-Yvon Tremel à 18h face à West Emeraude pour l'équipe masculine et à 20h30 face à Trégueux pour l'équipe féminine.

Ces demi-finales, plus qu'un simple enjeu sportif, symbolisent l'engagement d'un club qui depuis des années fait grandir des générations de basketteuses et basketteurs.

Le 17 mai, joueuses et joueurs auront besoin de votre soutien pour aller chercher la finale et porter haut les couleurs de la ville de Guingamp !

> Le club Guingamp Roller-skating compte un champion de France et deux vice-champions

Maryline Le Tyrant, présidente du club, ne peut que se féliciter du superbe résultat de ses trois patineurs engagés au championnat de France marathon à Troyes et leur montée sur le podium : Axel Le Tyrant, en junior B, revient avec le titre de champion de France alors que Johan Poildessous en junior A et Giovanni Trebouta en séniors hommes sont tous deux vice-champions.



> Le Guingamp handball poursuit sa belle série de victoires



Une ambiance de feu le dimanche 5 avril à Kergoz avec la victoire de l'équipe en Nationale 3 contre Loudéac, lui permettant (au moment où nous imprimons) d'être à deux points seulement du leader !

Pour les séniors 2, la montée en Excellence région est déjà acquise, reste à conquérir le titre de champion !

Olympiades des EHPAD



Compte tenu de l'engouement manifesté par les structures en charge des personnes âgées lors de la 1^{re} édition en 2024, le CCAS et l'OMS ont décidé de reconduire ces olympiades le 16 mai 2025.

Trop souvent l'avancée en âge et la vieillesse sont présentées comme le temps de l'immobilisme et du déclin, les aînés revendiquent aujourd'hui de s'inscrire dans un mouvement synonyme de mobilité mais aussi de lien et de participation à la vie sociale. Le 16 mai, 50 établissements se retrouveront à Kergoz autour de Yann Lamouroux et Romuald Taton, animateurs sportifs accompagnés des élèves du lycée du Restmear afin de permettre aux aînés de passer une agréable journée sportive et conviviale.

Le nouveau Gymnase du Collège Jacques-Prévert



À la rentrée des vacances d'hiver, les élèves du collège Prévert ont pu enfin découvrir leurs nouveaux locaux et leur nouveau gymnase.

Ce nouveau gymnase a été construit en partenariat avec la ville de Guingamp qui a participé à son financement pour un montant de 1 million d'euros versés en 3 fois sur 3 exercices budgétaires.

En échange, les associations guingampaises pourront utiliser ce nouvel équipement sportif qui, en dehors de l'usage scolaire, sera géré par la ville de Guingamp tant pour la planification que pour l'entretien quotidien. C'est un très bel équipement qui ravira les clubs de volley et de badminton.

Infos ville | Keleier kêr

Environnement et biodiversité

En ville, c'est bien de planter des arbres mais pas n'importe comment !

Car si le nombre d'arbres plantés est un facteur important, le choix des espèces, leur maturité et leur santé ainsi que leur interaction avec l'environnement le sont également.



C'est pourquoi le choix des nouveaux arbres plantés à Guingamp est réfléchi et tient compte de leurs possibilités d'évolution. **Depuis début 2024, ce sont 70 arbres aux noms qui évoquent les voyages qui ont été plantés.**

- **C'est ainsi que sur la place du Vally, ont été choisis plusieurs essences pour les 25 arbres à planter** : 2 tilleuls de Henry, 4 Chênes à feuille de bambou ou feuilles de myrsine (à feuillage persistant pour du vert toute l'année), 6 tulipiers de virginie fastigié, 4 Maackie de l'amour, 8 cedrele de chine, et un arbre des pagodes
- **Rue Faven** : 26 arbres dont 9 Savonniers de chine, 9 arbres au caramel, 5 Savonnier 'Coral Sun', 1 arbres aux mouchoirs, 1 érable à peau de serpent et 1 arbre à miel
- **Dans le jardin public** : 1 lilas de perse, 1 cedrele de chine flamingo, 1 cedrele de chine et 1 Ginkgo biloba (arbre aux 40 écus)
- **La végétalisation de la cour de l'école de la Madeleine** a été réalisée avec la plantation de 9 arbres dont 5 Tilleuls différents et 4 Ginkgo biloba 'menhir' (Arbres aux 40 écus) ainsi que l'installation d'un tunnel et d'un igloo en osier.
- **D'autres arbres ont été plantés dans la ville** : rue du Manoir un charme houblon ; rue de l'Aqueduc, un arbre de fer ; rue Saint Sauveur, un raisinier de Chine et rue des Ponts Saint-Michel avec un érable japonais et 2 magnolias.

i Frelon asiatiques : les Guingampais sont invités à piéger massivement

Le printemps est arrivé ! Lilas et camélias nous ravissent et nous invitent à profiter de nos extérieurs. Hélas pour nous, pour les abeilles et pour la biodiversité en général ; les frelons asiatiques ont aussi retrouvé le chemin de nos jardins. Il est donc grand temps de les piéger.

C'est pourquoi, la ville de Guingamp, comme chaque année depuis 4 ans, propose aux Guingampais de les aider dans cette mission. Des pièges sont ainsi prêtés pour une période déterminée par le GDSA (le groupement de défense apicole) ; environ 45 jours. Cette période correspond en fait au piégeage des reines fondatrices, celles qui construisent les nids primaires. La consigne est simple : positionner le piège au soleil, à côté d'un camélia, d'un lilas, à l'abri du vent et à une hauteur moyenne de 1m 50. Pour attirer les reines fondatrices, il est préconisé d'utiliser un mélange sucré. La recette idéale consiste à mélanger 1/3 de bière blonde, 1/3 de vin blanc, 1/3 de sirop de grenadine. Le piégeage est nécessaire et d'utilité publique car le frelon asiatique gagne sans cesse du terrain. Il est le premier prédateur de l'abeille domestique et l'abeille

sauvage. Et sans abeille, la pollinisation est fortement limitée ; impactant ainsi la reproduction de nombreuses plantes y compris les cultures agricoles. Notre biodiversité et notre sécurité alimentaire en dépendent ! Il est donc urgent de piéger tous ensemble !



De nouvelles poubelles en ville

À Guingamp, le recyclage c'est aussi dans la rue. En effet, trier ses déchets chez soi, aujourd'hui, tout le monde le fait, alors pourquoi ne pas le faire aussi dans l'espace public ?



C'est désormais possible dans le centre-ville grâce à l'installation d'une première tranche de 50 poubelles double flux.

Ces bacs sont composés de deux corbeilles, une avec le couvercle jaune qui recueille le papier et les emballages (carton, plastique, métal ou aluminium), et l'autre avec un couvercle gris pour les déchets non recyclables.

Ces nouvelles corbeilles ont

été choisies pour leur esthétique, dans l'esprit du mobilier urbain installé dans la rue des Ponts Saint Michel mais aussi pour leur ergonomie afin de faciliter le travail des agents chargés de leur collecte (ouverture facile sur le devant).

La ville est soutenue dans cette acquisition par l'organisme Citéo, organisme financé par la contribution des conditionneurs qui accompagne depuis 25 ans, les entreprises, les collectivités et les collectifs de citoyens vers la conduite du changement dans le domaine des déchets et du tri. La participation est de 400 € par corbeille.

Une seconde tranche de 80 corbeilles devrait être menée cette année permettant le renouvellement de l'ensemble des corbeilles de rue dans la ville.

Éducation

Les accompagnants d'élèves en situation de handicap enfin financés par l'État

Les AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) (ex AVS auxiliaire de vie scolaire) constituent une aide humaine indispensable pour accompagner les élèves en situation de handicap. Ils interviennent en classe pour faciliter la scolarité et le quotidien des élèves et les aider à gagner en autonomie. Mais le handicap ne s'arrête pas aux seules heures de classe et il est nécessaire que cet accompagnement puisse se poursuivre sur les temps périscolaires (cantine, récréation...).

Jusqu'à ce jour, les AESH, financés par l'État sur les temps scolaires ne l'étaient pas sur les temps périscolaires (cantine, récréation...) relevant de la compétence des communes.

Une loi du 27 mai 2024 a mis fin à cette incohérence et a imposé à compter de septembre 2024 à l'État de prendre en charge le financement des AESH pendant la pause méridienne. A défaut du décret d'application paru seulement le 16 février 2025, cette loi n'a pu se mettre en place en septembre 2024. C'est aujourd'hui possible et le conseil municipal de Guingamp a délibéré le 31 mars sur un conventionnement entre la région académique et la ville, permettant ainsi à la ville d'accueillir les AESH sur les temps relevant de sa responsabilité. C'est un progrès important en faveur d'une meilleure inclusion de tous les enfants à l'école. La ville invite les familles qui seraient concernées à se rapprocher du service éducation pour les orienter dans la constitution de leur dossier.

Ouverture d'une classe pour l'accueil des enfants de moins de 3 ans à la Madeleine

À la prochaine rentrée, l'école de la Madeleine accueillera les tout-petits dans une classe entièrement dédiée aux enfants de moins de 3 ans, c'est-à-dire une section avant la maternelle.

« Les enfants seront encadrés par un enseignant et par une atsem engagée par la ville de Guingamp. Cette nouveauté résulte d'un partenariat constructif entre l'éducation nationale et la ville, qui partagent la conviction que la scolarisation des enfants de moins de 3 ans constitue un formidable outil de lutte contre les inégalités, notamment dans certains quartiers défavorisés classés prioritaires au titre de la politique de la ville. C'est une chance pour ces enfants de venir à l'école avant 3 ans pour privilégier le langage, la motricité. Au bout de cette première année, ils intégreront avec d'autant plus de facilités la petite

section. » précise Peggy Corbel, adjointe en charge des affaires scolaires. L'objectif est d'aller vers les familles qui ne seraient peut-être pas venues spontanément vers l'école, et tout particulièrement vers les papas ou les mamans solos pouvant ainsi faciliter leur retour vers l'emploi.

Cette nouvelle classe est ouverte à titre expérimental. Attention, ce n'est ni une crèche ni une garderie ! Les horaires sont adaptés, la classe n'étant ouverte que le matin. L'enseignant sera redéployé au sein de l'école de la Madeleine l'après-midi, ce qui est un plus pour tous les enfants de l'école de la Madeleine.



Dossier Le budget 2025

Un budget de 22.7 millions d'€

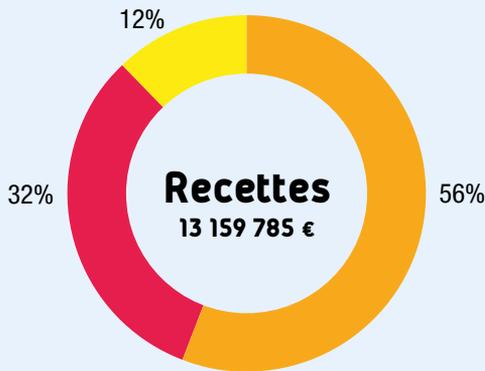


Ce budget se compose d'une section de fonctionnement, à savoir tout ce qui permet à la ville de fonctionner au quotidien et d'une section d'investissement, à savoir toutes les dépenses qui permettent d'améliorer la ville et de préparer l'avenir.

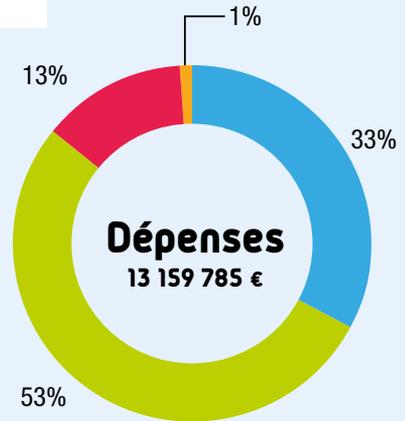
Ces deux sections se composent ainsi :



Fonctionnement 13 159 785 €



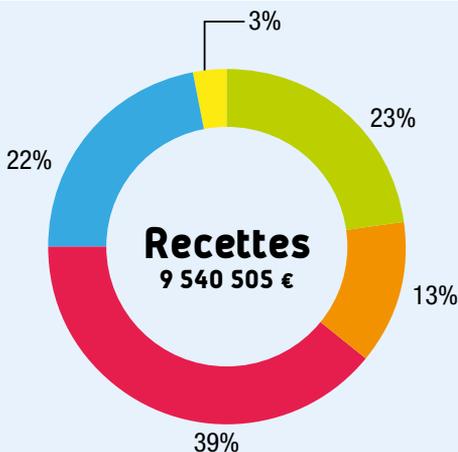
- Impôts et taxes
- Dotations de l'État
- Produits des services



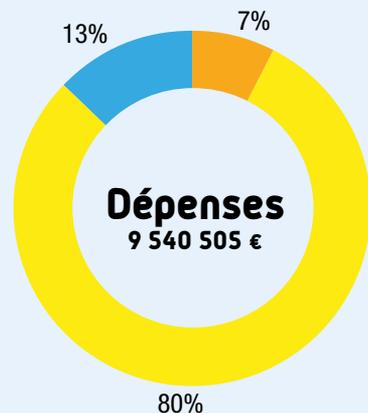
- Énergies, fournitures, entretien des écoles, voiries...
- Charges de personnel
- Versement écoles extérieures, subvention, indemnités élus
- Intérêt des emprunts



Investissement 9 540 505 €



- Emprunt
- Opérations d'ordre comptables
- Autofinancement épargne
- Subventions
- Cessions et autres



- Remboursement du capital de la dette
- Dépenses d'équipement
- Déficit reporté, travaux pour compte de tiers

Les projets 2025

L'aménagement de la place du Vally

L'aménagement de la place du Vally constitue le grand projet de l'année 2025 et sera finalisé en juillet.



Cet important aménagement comprend plusieurs facettes :

- **La création de nouveaux quais pour les cars scolaires** avec pour objectifs principaux la sécurisation des élèves (plus de marches arrière dangereuses pour les cars) et l'accessibilité avec un quai aménagé pour les personnes à mobilité réduite
- **La rénovation de l'ancien pavillon du Vally dénommé la Maison des Projets.** Après l'installation de la verrière en toiture, les travaux se poursuivent avec l'aménagement intérieur réalisé par l'équipe du service bâtiment de la ville
- **Le réaménagement complet de la place** avec la création d'un espace vert derrière le monument aux morts, entièrement dédié aux piétons et dans lequel sera installé l'arbre solaire permettant de recharger les téléphones portables, la tente installée l'an passé sur la place de la République pourra également être installée sur la place, l'augmentation de la capacité de stationnement qui passe de 171 à 208 places, la création de 4 bornes de rechargement électrique pour les véhicules et des cheminements piétons et vélos sécurisés



« Ce contrat finance une partie des travaux du Vally Velum à hauteur de 378 798 €. Nous sommes reconnaissants pour ce partenariat essentiel qui permet à Guingamp de se projeter vers l'avenir tout en respectant son histoire et sa richesse culturelle » a tenu à préciser Philippe Le Goff lors de cette signature.



Signature du contrat de territoire



> La création du Vally Velum

Le Vally velum est une structure unique qui symbolise l'ambition architecturale de la ville et son identité urbaine. Ce tripode innovant de 10 m de haut, recouvert d'une toile tendue, est un véritable défi technique et esthétique. Il renforcera l'attractivité du centre-ville en accueillant dans des conditions optimales le marché hebdomadaire, le festival de la Saint-Loup, la fête de la musique et autres événements à inventer.

C'est un montant de 4.17 millions d'€ qui est inscrit au budget 2025. Ce projet bénéficie par ailleurs de subventions de la part de l'Etat, de la Région, du conseil départemental et de l'Agglomération pour un montant total de 1.25 millions d'€.

Ce projet est en effet soutenu par le conseil départemental dans le cadre du contrat de territoire qui a été signé par les partenaires le 11 avril en mairie de Guingamp.



« Malgré un contexte financier très contraint, le Département fait le choix de maintenir pleinement le dispositif des contrats de territoire. Il est essentiel de maintenir la solidarité territoriale et de voir se réaliser de nombreux projets profitant à chaque costarmoricaine et costarmoricain. Ici à Guingamp, nous sommes particulièrement heureux de participer à un projet qui redynamisera le centre-ville » s'est réjoui Christian Couail, président du Conseil départemental accompagné de Vincent Alleno, vice président en charge des finances et de Guillaume Louis et Anne-Marie Pasquiel, conseillers départementaux.



Les espaces publics et la voirie

Les espaces publics et la voirie constituent le 3^e poste du budget investissement 2025 avec un montant total inscrit de 492 000 €.

« C'est la commission travaux qui a déterminé les priorités à retenir avec pour objectif l'amélioration de l'accessibilité des cheminements piétons et la sécurité et en prenant en compte les observations de la commission communale d'accessibilité » précise Benoît Goudallier, adjoint aux travaux.

C'est ainsi qu'ont été retenus :

- La création de béton balayé sur le chemin qui amène du parking Saint Sébastien à l'école François-Leizour ainsi que celui qui amène du boulevard Mendès-France à la rue du Manoir
- Le ré-empierrement du cheminement sur les berges en direction de Rustang
- La réfection de la chaussée impasse Ruporzou, impasse dans laquelle va s'installer prochainement le centre de dialyse AUB
- La mise en sécurité de la rue Guy-Ropartz dans le quartier des Castors, afin de limiter la vitesse des véhicules. Une réunion publique de concertation est organisée le mercredi 7 mai à 17h30 en Mairie.
- La réfection de plusieurs trottoirs et chaussées : rue Sainte-Anne, rue des écoles Saint-Sauveur, rue aux Chèvres, route de Brest, boulevard Clemenceau...
- Des réfections d'éclairage public en lien avec le SDE22
- La mise aux normes accessibilité pour les personnes mal voyantes des feux tricolores au carrefour Montbareil / Joffre



Les équipements sportifs

Charles Monfort, adjoint aux sports précise « sur les 382 200 € consacrés aux équipements sportifs, c'est la réfection de la toiture du hall Dulac qui monopolise la plus grande partie avec un montant de travaux de 345 000 €. La mise en place du sol devrait pouvoir se faire cet été. »



Sont également programmés :

- La réfection d'un city stade à Roudourou,
- La réfection du filet de sécurité du terrain de foot de Cadolan permettant notamment de sécuriser la piste du roller
- La mise aux normes du terrain de Kerpaour qui est devenu propriété de la ville de Guingamp.



La dernière phase de restauration du château de Pierre II et des remparts

Deuxième grand projet de l'année 2025, la dernière phase de restauration du château de Pierre II et des remparts.

« C'est un important chantier qui a commencé début mars qui rend le château inaccessible au public jusqu'à l'automne. La dévégétalisation des tours entre dans sa phase finale : les tours nord et sud et ouest sont entièrement dégagées. Ce nettoyage a permis de voir les vestiges intacts d'un escalier à vis dans la tour Ouest et les traces d'un autre escalier dans la tour dite Viollet Leduc. A l'intérieur de celle-ci, sur une des briques composant la cheminée construite au 19^e siècle est indiquée la provenance de ce matériau : St Illan. On y voit aussi le puits qu'elle abrite. Les baies à coussièges dégagées se révèlent au regard et donnent déjà une idée de la forteresse médiévale » indique Anne Duclos, conseillère déléguée au patrimoine qui a visité le chantier.

Les travaux se poursuivront avec la mise en accessibilité des tours Sud et Ouest avec pour la première la suppression du vilain garde-corps en parpaings et la pose d'un plancher et pour la seconde la pose d'une grille et d'une palissade en bois pour la fermer en rond sur sa hauteur.

C'est la tour Est qui va recevoir le plus grand changement puisqu'elle va être entièrement renouvée afin d'accueillir des locaux tertiaires sur deux niveaux. La charpente devrait être installée début juillet avant de recevoir la couverture en zinc.

Les remparts côté escalier Françoise d'Amboise seront restaurés tout comme ceux situés le long du parking rue du Cosquer et la tour Saint Sauveur.



L'achat de matériels

Les acquisitions de matériels s'élèvent à 331 540 €. Elles comprennent différents matériels pour les services techniques dont les plus importants sont l'achat d'un manuscopique, d'un camion benne et d'un fourgon ainsi qu'une autolaveuse et une balayeuse pour l'entretien du gymnase du collège Jacques-Prévert. Il est également prévu l'achat de nouvelles guirlandes de Noël, de barrières de police ainsi que la dotation annuelle de bancs publics.





Les écoles publiques



Les écoles publiques ne sont pas en reste avec 84 000 € de travaux et équipements

- L'installation de deux jeux à l'école de la Madeleine et à l'école François-Leizour pour 34 000 €,
- Du matériel pour l'éducation physique et sportive dans les trois écoles pour 3 000 €,
- Divers travaux de peinture : pignon de l'école de la Madeleine, restaurant école François-Leizour, couloir GS/CP à la Chesnaye et l'acquisition de mobilier pour la future classe destinée à l'accueil des enfants de moins de 3 ans à l'école de la Madeleine (lire en page 11).



Les acquisitions

Quelques acquisitions sont prévues avec le N° 2 rue Saint-Michel, destiné à être revendu à Guingamp Habitat qui permettra un traitement global de cet îlot d'habitat, des parkings impasse Rouget de l'île et rue des Ponts Saint-Michel venant ainsi augmenter les capacités de stationnement de la ville et un petit terrain en friches rue du Grand Trotrieux au pied des remparts permettant ainsi leur valorisation. Le tout pour un montant de 135 000 €.



➤ Rappel des principaux projets réalisés au cours de l'année 2024

- La mise en valeur du jardin public avec la rénovation du kiosque à musique, des murs et des grilles ainsi que la création d'une roseraie qui sera complétée chaque année de nouveaux rosiers pour 157 000 €
- Le cheminement sur les berges du Trieux en rive gauche avec sa nouvelle passerelle pour 504 000 €
- Le réaménagement complet de la rue Faven pour 465 000 €
- D'importants travaux dans les écoles pour 150 000 €
- L'achèvement de la mise hors d'eau hors d'air de l'Hôtel de la Monnaie, des travaux au groupe médical Chateaubriand afin d'accueillir de nouveaux praticiens et des travaux d'entretien à l'UCO et dans un immeuble appartenant à la ville Boulevard Clemenceau pour 415 000 €.
- La dernière partie de la participation de la ville au conseil départemental pour le nouveau gymnase du collège Prévert 333 000 €

Installer des bancs, c'est faire le choix d'une ville plus accueillante, plus accessible et plus conviviale

En effet, installer des bancs en ville, c'est un véritable aménagement urbain pour améliorer la qualité de vie des habitants. Les bancs sont de vrais lieux de lien social, ils invitent à la pause, à la conversation, à la rencontre et à la contemplation. Ils sont également indispensables pour les personnes âgées, les enfants, ou ceux qui souffrent de fatigue ou de mobilité réduite.

C'est pourquoi la ville installe chaque année une dizaine de bancs dans l'espace public.

« Leurs emplacements sont choisis en fonction des demandes exprimées par les habitants ou les usagers et en fonction des aménagements réalisés » indique Marie-Agnès Pogam, adjointe à l'urbanisme. « L'année dernière par exemple, des bancs ont été installés le long du nouveau cheminement sur les berges du Trieux, dans la rue des Ponts Saint Michel, dans le jardin public, à Castel Pic et des bancs endommagés ont été renouvelés. Nous veillons à installer des bancs à la bonne hauteur et surtout disposant d'accoudoirs pour les personnes à mobilité réduite ».



Les bancs installés en ville sont en général tous du même modèle à l'exception de ceux des berges et de la rue des Ponts St Michel choisis en lien avec l'aménagement de la rue et dont le design est signé d'un célèbre architecte, Jean-Michel Wilmotte.



Vos nouveaux commerçants



L'EnVers à l'Endroy !

Le 15 avril, « **L'EnVers** » a en effet pris la place de la boutique l'Endroy partie s'installer pour plus de surface à Ploumagoar, près du magasin Joué Club. Géré par la maison de l'Arcoat, l'EnVers, précédemment installé à St Agathon, est en fait un atelier de remise en état de meubles récupérés par l'Endroy et qui laisse la part belle à la créativité des personnes qui y travaillent avec aussi l'atelier d'objets du quotidien détournés devenant des objets de décoration. Il y a aussi un atelier couture avec la création de quelques modèles de vêtements. L'EnVers peut également travailler sur commande pour repeindre un de vos meubles ou réparer vos chaises. 6 personnes en contrat d'insertion y travaillent sous la responsabilité d'une encadrante, Christelle Grannet. À l'EnVers, le déchet n'est plus un déchet, il devient une valeur...

L'Envers place du Champ au Roy
Ouvert du mardi au jeudi sans interruption de 9h30 à 16h30
et le vendredi de 9h30 à 15h30.

La Boutik En Avant de Guingamp déménage place du centre !

Située désormais plus exactement au 13 rue Édouard Ollivro, 22200 Guingamp, elle ouvre ses portes dans un nouveau cadre, toujours fidèle à l'esprit du club. Vous y retrouverez l'ensemble des produits officiels, la billetterie... et quelques nouveautés comme une casquette siglée EAG et un kit de palet breton aux couleurs du club. Des indispensables pour bien profiter de la saison, pour briller en terrasse comme sur le terrain de palet.

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h
02 96 40 13 13 - E-mail : boutique@eag.fr



Beauty House

Beauty house, le très cocooning salon de beauté de Camille Giraud, est ouvert depuis fin mars. La spécialité de Camille est l'épilation au laser, cependant d'autres soins sont aussi proposés : onglerie, soins du visage et du cuir chevelu, pose de strass dentaire...

Après 9 ans esthéticienne à domicile, Camille vous donne rdv dans son institut rue St Yves.

Du lundi au vendredi 10h à 17h30
Le mercredi de 10h à 13h - Le samedi de 9h30 à 12h
Rdv à prendre sur Planity ou sur place **06 09 90 66 10**
f Camille Beauty house @Beauty house 22200

Expressions | Meur à soñj

- Le tribunal a tranché. Les arrêtés des maires sur la santé ont été annulés. Nous en prenons acte. Mais l'essentiel est ailleurs. L'essentiel, c'est que le maire est allé au bout de la logique. Il a assumé politiquement et juridiquement. Il a défendu ce combat, y compris par un mémoire en défense, et c'est un élu d'un autre groupe qui a porté l'audience. Ce dossier est transpartisan, au nom des Guingampais, comme il doit l'être. Sur le fond ou la forme, tout a été tenté, dans le cadre républicain, pour défendre l'accès aux soins. Le problème politique, lui, reste entier. Régulation de la démographie médicale, attractivité des professionnels, égalité territoriale : rien n'est réglé. Pour le juge, la méthode de l'arrêté n'est pas la bonne ; soit. La réalité, c'est que l'État est désormais face à une obligation de résultat.
- Il est temps de changer la méthode. Sortir de la seule logique de l'offre. Elle alimente la concurrence entre territoires... sans enrayer la désertification médicale. Revenir au terrain, au compromis, à la responsabilité partagée.
- Nous ne lâcherons pas. La santé n'est pas un privilège. C'est un droit. Il vaut autant à Guingamp qu'ailleurs. Cette décision de justice ne clôt pas le débat. Elle l'ouvre.
- Débattons. Exigeons. Refusons la résignation. Il en va de notre capacité collective à prouver que la politique peut changer la vie des gens.

MAJORITÉ GUINGAMP, Guingamp Avance - EN HENT !

- Comme le prouve la dernière enquête du Conseil Régional de Bretagne, il y a de moins en moins de locuteurs de breton. La plus grande manifestation de l'histoire pour la langue bretonne a eu lieu en 2021 à Guingamp pour s'opposer aux attaques du conseil constitutionnel contre la Loi Molac. Malgré les dispositions toujours en vigueur qui ouvrent de larges possibilités d'actions, le Conseil d'agglo de Guingamp Paimpol Agglomération n'a pas saisi ces opportunités. En effet, cette loi introduit l'obligation pour l'État et les collectivités de concourir à l'enseignement, à la diffusion, et à la promotion des langues régionales. Même avec un budget contraint, on aurait pu systématiser les ateliers d'initiation à la langue bretonne dans les structures de la petite enfance sous compétence de GPA, on aurait financé et généralisé des ateliers de conversation en breton dans les EHPAD, revu le bilinguisme routier sur les ZAE de l'Agglo, soutenu la continuité de la filière bilingue publique au collège Prévert et au Lycée Pavier sans oublier le collège Diwan de Plésidy, et construit une offre de loisirs en breton pour les jeunes qui sont scolarisés dans cette langue. Dans les conseils d'agglomérations de Lannion, Morlaix, Lorient, Quimper, on nomme des élus référents, on recrute pour créer une atmosphère institutionnelle répondant au désir de langue bretonne. Ce sont autant de pistes à saisir pour le prochain mandat et consacrer un euro par habitant de l'Agglo pour faire vivre la langue bretonne. C'est ce que fait déjà la Ville de Guingamp qui ne peut pas assumer cet effort seule pour qu'il soit efficace. *Ar brezhoneg a vevo, pep euro a gonto !*

GAEL ROBLIN, KUZULIER KÉR GWENGAMP - Guingamp en Commun

- Dans sa séance du 31 mars dernier, le Conseil Municipal a adopté le budget primitif 2025 à l'unanimité moins deux abstentions, les nôtres.
- Rien de spectaculaire ou qu'on ne connaisse déjà dans ce budget construit dans la continuité des années précédentes : maîtrise des dépenses de fonctionnement, programme d'investissement attendu (place du Vally, dernière phase de la restauration du Château de Pierre II).
- Cependant, aucune avancée sur la sécurité en ville et des actions timorées en matière de lutte contre le dérèglement climatique.
- Deux nouveautés toutefois : aucun crédit n'a été ouvert pour une éventuelle 6^e œuvre d'art... et l'annonce par Monsieur le Maire de l'ouverture d'une classe pour les enfants entre 2 et 3 ans à l'école de la Madeleine, sans doute en prévision de la baisse des effectifs dans nos écoles publiques.
- Nous avons insisté sur les contraintes que la situation budgétaire nationale fait et fera peser sur les finances locales : baisse des excédents d'exploitation due à l'inflation et à la hausse des cotisations patronales au régime de retraite des fonctionnaires des collectivités territoriales +3% par an et ceci pendant 4 ans ; donc moins de report d'excédent sur l'investissement avec la tentation de recourir davantage à l'emprunt.
- Nous avons mis en garde des effets collatéraux du contexte international totalement imprévisible qui risque d'avoir des répercussions non maîtrisables sur les prix et donc sur l'inflation.
- Nous avons appelé à l'anticipation des effets de ces contraintes en réfléchissant déjà à des mesures d'économies pour l'avenir.

CHRISTINE LALANDE, ROGER HERVÉ

Infos diverses | Keloù a bep seurt

> Inscriptions sur les listes électorales

Les électeurs seront appelés aux urnes pour les prochaines élections municipales de mars 2026. Pour voter, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Une démarche nécessaire, notamment pour ceux qui ont déménagé depuis les dernières élections de 2024. Trois moyens pour effectuer cette démarche :

En mairie : L'inscription peut se faire directement au service Citoyenneté de la ville du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h. L'électeur doit se présenter muni de sa carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité, d'un justificatif de domicile daté impérativement de moins de trois mois (facture eau, gaz, électricité ou téléphone fixe).

Pour les électeurs guingampais ayant changé d'adresse mais étant toujours domiciliés à Guingamp, la démarche est la même. Ils seront alors inscrits au bureau de vote de leur nouvelle adresse.

Par courrier : à adresser au Maire de Guingamp (place du Champ au Roy - CS 50543 - 22205 GUINGAMP Cedex). Le formulaire est à votre disposition en mairie de Guingamp. Il suffit de joindre la photocopie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile sans oublier de préciser le nom de la commune de la précédente inscription.

En ligne : un formulaire est téléchargeable sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

(les justificatifs d'identité et de domicile sont à fournir sous forme numérisée).

Pour rappel, l'inscription est automatique pour les jeunes dès 18 ans, s'ils ont effectué leur recensement à 16 ans et s'ils n'ont pas changé d'adresse. Les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes électorales complémentaires de leur mairie de domicile pour pouvoir voter aux élections européennes.



> Recensement citoyen

Chaque jeune atteignant l'âge de 16 ans doit venir se faire recenser dans la mairie de son domicile, muni de son livret de famille et de sa pièce d'identité. Idéalement, ce recensement doit avoir lieu dans les trois mois suivants la date d'anniversaire du jeune.

Cette étape est indispensable en vue de la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Cette attestation de recensement sera également utile pour les examens et concours ainsi que pour le permis de conduire.

Comment faire ?

Recensement en ligne via le site : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N24 ou directement au service citoyenneté en mairie.

> Voyages ou examen ?

Attention à la validité de vos titres d'identité

Votre carte d'identité ou votre passeport arrive bientôt à expiration et vous comptez voyager à l'étranger ou passer un examen ? Vérifiez dès à présent la validité de vos titres d'identité et n'attendez pas le dernier moment pour les renouveler.

À l'approche des vacances ou des examens, les demandes de cartes nationales d'identité ou de passeports augmentent. Anticiper le renouvellement de vos titres d'identité permet d'accélérer les délais de délivrance en évitant l'engorgement des services !

Quand renouveler ?

Il est fortement recommandé d'entamer vos démarches de renouvellement de titres et de prendre rendez-vous en mairie à compter de six mois avant la date d'expiration de votre pièce d'identité, en particulier si :

- vous prévoyez un voyage prochainement ;
- votre enfant doit partir en voyage scolaire ;
- vous êtes étudiant ou vous devez passer un examen nécessitant la présentation d'une pièce d'identité en cours de validité.

Vous serez ainsi certain d'avoir votre titre à jour lorsque vous en aurez besoin !

Un service en ligne est désormais disponible afin de vous faciliter la prise de rendez-vous en mairie pour une première demande ou le renouvellement de vos titres d'identité.

<https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr>



+ d'informations sur le site internet de la mairie dans la rubrique vos démarches.



Attention, si vous souhaitez vous rendre au **Royaume-Uni**, il vous faut désormais une **autorisation électronique de voyage**

Depuis le 2 avril 2025, les touristes européens qui entrent au Royaume-Uni doivent être munis de leur autorisation de voyage électronique (ETA, pour electronic travel authorisation) à défaut d'être titulaire d'un visa ou de bénéficier du statut de résident permanent (settled status) ou temporaire (pre-settled status). Ce document numérique payant doit être obtenu au préalable. Il sera exigé dans la gare ou l'aéroport de départ. Avant le voyage, un questionnaire en ligne est à remplir avant de s'acquitter d'une somme de 12 livres, soit environ 19 €.



+ d'informations sur <https://www.gov.uk/guidance/apply-for-an-electronic-travel-authorisation-eta>



> Attention aux arnaques téléphoniques

L'imagination des arnaqueurs est sans limite !

Colis en attente, cadeau ou chèque à récupérer, démarche administrative à effectuer, faux conseiller bancaire, chantage à la fausse urgence d'un de vos proches, faux gain à la loterie, faux agents du ministère de l'énergie cherchant à vendre des produits liés à la transition énergétique... Autant de fausses sollicitations qui vous sont communiquées par les fraudeurs afin de vous inciter à cliquer sur un lien url ou composer un numéro spécial payant...

Comment se protéger ? Quelques réflexes simples peuvent vous éviter bien des problèmes

- Ne communiquez jamais d'informations personnelles ou bancaires par téléphone
- Vérifiez l'identité de l'interlocuteur en contactant l'organisme concerné via ses canaux officiels
- Prenez le temps de réfléchir : méfiez-vous des individus qui insistent que vous signiez un contrat immédiatement
- Bloquez les numéros suspects et signalez-les à votre opérateur ou aux autorités compétentes.
- Installez un filtre anti-spam sur votre téléphone pour limiter les appels frauduleux.

Que faire en cas d'arnaque ?

- Contactez immédiatement votre banque si vous avez transmis des informations bancaires
- Déposez plainte auprès des forces de l'ordre et signalez l'annonce sur les plateformes signal.conso.gouv.fr ou en téléphonant au **0809 540 550**

Restez vigilant, informez-vous et utilisez des outils tels que bloctel.gouv.fr ou encore la plateforme de lutte contre les spams et les sms <https://www.33700.fr>



Vous voulez devenir bénévole et aider ?

JeVeuxAider.gouv.fr
PAR LA RÉSERVE CIVIQUE

Jeveuxaider.gouv.fr est la plateforme publique du bénévolat. Elle met en relation celles et ceux qui veulent agir pour l'intérêt général avec les associations.

Plus de 7000 associations y postent des missions et vous en trouverez sur le secteur de Guingamp. [Jeveuxaider.gouv.fr](https://jeveuxaider.gouv.fr) est ouverte à toutes les personnes résidant en France, âgées de plus de 16 ans. Ce service public numérique permet à toutes et à tous de participer à la société de l'engagement, pour plus de solidarité.

Lancement de l'appel à projets 2025 en faveur de la **lutte contre la haine et les discriminations**

La **DILCRAH** (délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT) lance son appel à projets national pour 2025 visant à soutenir les associations proposant des projets pour lutter contre le racisme, l'antisémitisme, les discriminations liées à l'origine ainsi que la haine anti-LGBT à l'échelon national.

Face à l'augmentation des actes antisémites, racistes, anti-LGBT+ et discriminatoires, le Gouvernement a fait le choix d'augmenter cette année encore le budget consacré à cet appel à projets.



Peuvent candidater les associations loi 1901, les établissements publics, les établissements culturels, ainsi que les établissements d'enseignement scolaire et universitaire.



+ d'informations sur <https://www.dilcrah.gouv.fr/actualites/lancement-de-lappel-projets-national-2025-en-faveur-de-la-lutte-contre-la-haine-et-les-discriminations>

Agenda Sports - Culture

MAI

CULTURE

Du 6 au 30 mai :

Exposition « *Guingamp, terre d'accueil* » à la Médiathèque

À travers le regard des élèves de l'option arts plastiques du Lycée Pavie, accompagnés de Briac, auteur de BD (et de la carte de vœux 2025 de la ville), cette exposition veut montrer combien Guingamp est une ville d'accueil, au passé comme au présent

Mercredi 14 mai à 15 h :

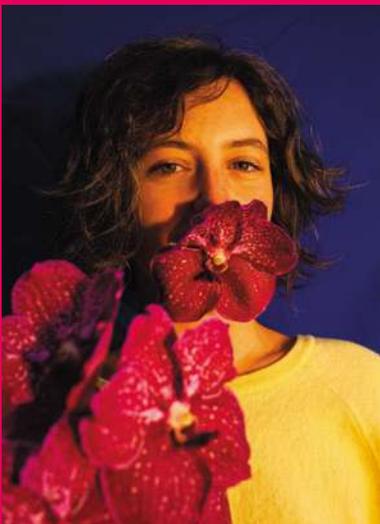
Théâtre « *La fabuleuse histoire de Basarkus* » avec la Cie Lamento et l'académie Fratellini (À partir de 3 ans) Une plongée virtuose dans l'univers créé par les 2 artistes, Basil le jongleur et Markus l'acrobate



Mardi 20 mai à 20h :

conférence performance « *de la sexualité des orchidées* » par Sofia Teillet

A mi-chemin entre la conférence scientifique et le one woman show décalé, Sofia Teillet se penche avec science et humour sur les super-pouvoirs reproducteurs de l'orchidée.



SPORTS

Football

Vendredi 2 mai : En Avant de Guingamp / Bastia

Basketball

Samedi 17 mai 18h et 20h30 : demi-finale départementale

Handball

Samedi 24 mai : Guingamp handball / St Renan Sporting Guilers

DIVERS

Samedi 17 mai de 10 h à 12 h : 2^e édition du *troc de plantes* au jardin public

Vendredi 16 mai les *Olympiades des EHPAD* à Kergoz

Au centre Ti Menoz

Mardi 6 mai à 18h : inscriptions pour *les sorties d'été 2025*

Sorties Familiales
été 2025
Organisées par le CCAS de Guingamp

Ile de Bréhat
Le mardi 2 juillet 2025 de 9h à 18h45
Visite libre de 15€ toutes les semaines
Horaires du car : 8h30 Castel Piv., 9h45 Anouarville, 10h30 La Madréleine, 11h45 La gare
Tarif : 10€ à partir de 15 ans 16€ de 16 à 17 ans

Hisse et oh et plage de Saint-Quay Portrieux
Le mardi 22 juillet 2025 de 9h à 18h20
Participation libre le jour pour temps libre à la plage
Horaires du car : 8h30 Castel Piv., 9h45 Anouarville, 10h30 La Madréleine, 11h45 La gare
Tarif : 10€ à partir de 15 ans 16€ de 16 à 17 ans

Visite du marché à Lannion et plage de Trebeurden
Le jeudi 7 août 2025 de 9h30 à 18h00
Visite libre du marché et temps libre à la plage
Horaires du car : 8h30 Castel Piv., 9h45 Anouarville, 10h30 La Madréleine, 11h45 La gare
Tarif : 10€ à partir de 15 ans 16€ de 16 à 17 ans

Kingoland
Le mardi 19 août 2025 de 9h30 à 18h45
Visite libre du parc d'attractions
Horaires du car : 8h30 Castel Piv., 9h45 Anouarville, 10h30 La Madréleine, 11h45 La gare
Tarif : 10€ à partir de 15 ans 16€ de 16 à 17 ans

Inscriptions aux sorties
à partir du mardi 6 mai 2025 à 18h
puis sur nos heures d'ouverture
au Centre Ti-Menez,
rue Hyacinthe Cheval à Guingamp

Renseignements au 02.57.98.01.70

Mardi 6 mai à 10h et mardi 2 juin à 10h : ateliers *crêpes et galettes* (3 € sur inscription).

Vendredi 9 mai à 9h30 et vendredi 13 juin à 9h30 : ateliers *cuisine* (4 € sur inscription).

Lundi 12 mai à 15h : vernissage d'une exposition de *tableaux* réalisés par l'hôpital de jour.



Mercredi 28 mai à 14h : rendez-vous au centre Ti Menoz pour l'*opération Gants blancs* (balade écocitoyenne permettant aux habitants de partager un moment convivial tout en ramassant des déchets).

Et aussi toute l'année :

- Les écrivains publics (aide à la rédaction) accueillent les habitants le mercredi matin (avec ou sans RDV)
- Le Repair café (les habitants apportent un objet défectueux à réparer avec les bénévoles) les mardis matin et vendredis après-midi sur RDV

JUIN

Mercredi 4 juin à 14h : *fête de fin d'année des Petits Curieux* (dispositif d'accompagnement à la scolarité), avec les enfants, leurs familles et les bénévoles

Mercredis 11, 18 et 25 juin : la *fête des HLM* dans les quartiers

Samedi 21 juin : la *fête de la musique*
Tout le programme à découvrir bientôt sur le site internet

